



2001 – 2008 :
sept années de réalisations à Sceaux,
pour une ville encore plus solidaire, plus ouverte, plus conviviale.
Une ville où chacun puisse s'épanouir,
une ville où tous les talents puissent s'épanouir et s'exprimer.

En sept années, de 2001 à 2008, la majorité municipale a mis en œuvre le projet qu'elle a présenté aux Scéens et sur lequel elle a été élue en mars 2001.

La quasi totalité des engagements que nous avons pris à l'époque ont été tenus. Dans certains domaines, nous sommes allés plus loin que ce qui était envisagé, soit parce que les circonstances avaient changé et nous amenaient à cette évolution nouvelle, soit parce que certaines opportunités se présentaient. A aucun moment, pendant cette mandature, nous n'avons eu le sentiment de manquer, en quoi que ce soit, à la confiance que les électeurs de Sceaux avaient placée dans notre équipe en 2001. Parce qu'un maître mot nous a guidé tout au long de ces sept années, **la cohérence :**

- cohérence dans les décisions prises, qui chacune l'ont été en rapport avec la vision que nous avons de l'avenir de notre ville et une démarche de plus en plus affirmée de développement durable,
- cohérence dans la méthode, avec l'association systématique des habitants aux choix locaux qui les concernent, que ce soit pour l'aménagement d'une rue ou pour les choix stratégiques, comme avec les Assises du centre ville ou les réunions thématiques de « Sceaux 21 »,
- cohérence dans le rôle irremplaçable de fédérateur que doit avoir la Ville pour que chaque initiative d'où qu'elle provienne puisse pleinement s'exprimer,
- cohérence dans les positions de Sceaux vis à vis de ses partenaires, quels qu'ils soient et à tous les niveaux.

Sceaux est aujourd'hui en tête des villes pour la qualité de vie, l'éducation et la culture, la politique familiale, la préservation et la mise en valeur du patrimoine, le développement durable. Tout cela, nous l'avons fait avec une majorité municipale unie¹. Mieux même, à chaque fois que cela a été possible, nous avons recherché le consensus le plus large, quitte à faire évoluer le projet. Plus de 80% des 960 décisions présentées en sept années au conseil municipal ont ainsi fait l'objet d'un vote unanime par conseil municipal.

Nous l'avons fait grâce à **une administration municipale mobilisée, efficace et compétente**, à laquelle nous avons donné les moyens de bien travailler au service de la Ville et de ses habitants. Ainsi, malgré les travaux de l'hôtel de ville, malgré plusieurs déménagements, le service public n'a jamais cessé de fonctionner. L'accueil de la mairie n'a pas fermé une seule demi-journée ! Ainsi, nos outils informatiques sont désormais entièrement sécurisés, ce qui était loin d'être le cas il y a quelques années. Ainsi, l'information des habitants a été considérablement développée, avec différents médias obéissant tous à une charte graphique strictement appliquée : un magazine rénové, des publications thématiques cohérentes, un site internet très actif (avec près de 1 000 visites par jour), une newsletter électronique qui est parue chaque jeudi sans aucune exception

¹ En sept années, sur 960 délibérations, les 23 membres de la majorité municipale ont voté favorablement, sauf en deux circonstances où un seul des membres du groupe majoritaire s'est prononcé « contre » !

depuis 2003 avec 1 600 abonnés : une information exclusivement tournée vers le service au public, la vie quotidienne à Sceaux et les enjeux pour l'avenir de notre ville.

Durant tout le mandat, nous avons travaillé avec passion notre « vivre ensemble ». Développer la solidarité, accentuer la diversité sociale, permettre au plus grand nombre d'accéder aux prestations et services et leur donner véritablement le moyen de leur épanouissement personnel, apporter un soutien à celles et à ceux qui, à un moment de leur vie, se trouvent en difficulté, lutter contre l'isolement : c'est notre première mission d'élus.

C'est la raison pour laquelle **l'accompagnement des familles** a été l'une des toutes premières priorités de l'équipe municipale. Selon les âges, des politiques favorisant le bien-être et l'épanouissement des enfants comme de leurs parents ont été progressivement mises en œuvre. Sceaux est, mieux que jamais, « la ville des familles » qui permet à de très nombreux parents un véritable choix dans l'organisation de leur vie familiale et professionnelle. C'est avec cette volonté que nous nous sommes engagés dans des extensions d'équipements existants, dans la municipalisation de la crèche départementale de la rue du Lycée, dans le soutien aux initiatives associatives, et dans la construction d'un nouvel équipement d'accueil de la petite enfance rue du Docteur Roux qui a ouvert en janvier 2007. Aujourd'hui, le nombre total de places de garde disponibles tous modes de garde confondus est de 430. Il a augmenté de plus de 50% pendant le mandat. Ainsi, actuellement, plus de 80% des demandes de places d'accueil reçoivent une réponse positive. Ce taux est le double de celui constaté au niveau national.

Notre engagement pour le **renforcement et la qualité de notre politique envers nos aînés** a permis une plus grande efficacité, notamment dans la lutte contre l'isolement, par une meilleure identification, la multiplication des occasions de rencontres et le développement de la convivialité. La Ville a ainsi su accompagner la progression de la demande de services de maintien à domicile permettant aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester dans leur logement : le nombre d'heures d'aide ménagère a ainsi augmenté de plus de 10% en six ans, le nombre de forfaits de soins infirmiers progressant de plus de 20%, le nombre de repas portés à domicile est passé de 7 700 en 2001 à plus de 11 000 en 2006. Ces prestations, effectuées par des agents municipaux – ce qui constitue une caractéristique originale de Sceaux –, ont été accompagnées d'un développement notable des « outils de la convivialité » : transports gratuits à la demande (grâce aux bénévoles et au véhicule de la Croix Rouge, équipé également pour les personnes à mobilité réduite), ouverture le soir du restaurant de la résidence des Imbergères (dans laquelle le nombre de repas servis a doublé en six ans de 11 200 à 22 500), mécanisme de télé-alarme, augmentation du nombre de propositions de sorties conviviales au printemps et pendant les fêtes de fin d'année. Plus de 800 seniors participent à ces sorties, soit deux fois plus qu'en 2001.

L'attention portée aux **personnes à mobilité réduite** a été également au cœur de la démarche municipale. Dans le cadre de la charte Ville-Handicap, outre les places de stationnement réservées, l'équipe municipale a peu à peu développé une approche systématique d'accessibilité des bâtiments publics. L'ancienne mairie, la mairie actuelle, les salles associatives des Garages, le cinéma, la plupart des écoles, les crèches, la gare de Sceaux, bénéficient désormais d'une accessibilité totale. C'est le résultat d'une volonté permanente de permettre à tous de profiter à plein des multiples ressources de la vie locale.

Sceaux, ville de l'équilibre, ville de la diversité sociale. Nous avons doté notre ville d'un « plan logements » ambitieux et réaliste, qui prévoit la construction ou la transformation de **plus de 350 logements aidés** – hors logements pour étudiants – en dix ans. La Ville a ainsi accompagné financièrement et sur le plan des procédures notre office public HLM. Sceaux Habitat, d'ores et déjà engagé dans plusieurs petites opérations disséminées sur l'ensemble du territoire, dont l'insertion dans le paysage urbain est particulièrement soignée et qui répondent toutes aux normes de haute qualité environnementale.

L'éducation et les conditions dans lesquelles les enseignants transmettent aux enfants leurs connaissances sont également l'une de grandes priorités de l'équipe municipale. Ainsi, les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Sceaux bénéficient de locaux et de prestations particulièrement soignés. L'ensemble des locaux scolaires de Sceaux (sept écoles) a été remis à niveau, dans tous les quartiers, avec un soin particulier et en étroite concertation avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves. Les dépenses d'entretien des écoles représentent ainsi le premier poste du budget de la Ville, illustrant ainsi la priorité municipale

donnée à l'éducation. S'y ajoutent des programmes ambitieux en direction des animations scolaires et extra-scolaires, de l'accueil au restaurant scolaire avec le développement des animations sur le temps du midi, des études dirigées et du soutien scolaire, de l'organisation de séjours de vacances. Pour l'ensemble de ces prestations, le nombre d'enfants bénéficiaires a progressé de 10 à 30% en six ans. Dans le même esprit, la mise en place des coupons jeunes et des coupons enfants ont permis à plusieurs centaines d'adolescents et d'enfants de participer aux activités proposées par les clubs sportifs et les associations socio-culturelles de la Ville.

Sceaux est aussi l'une des premières **villes étudiantes** de la région. Elle accueille en effet sur son territoire des établissements prestigieux et renommés qui regroupent près de 10 000 étudiants. Nous avons consolidé les liens de la Ville avec ces établissements, qui font partie intégrante de l'histoire et de l'identité de Sceaux, et engagé les réflexions nécessaires à un meilleur accueil des étudiants sur notre territoire, en engageant notamment les démarches visant à construire environ 200 logements réservés aux étudiants de nos établissements.

S'agissant du **cadre de vie**, la Ville a développé une politique volontariste, qui la place notamment parmi les premières villes de France en matière de sécurité et de qualité des déplacements.

La Ville a d'abord créé les conditions de l'aménagement – actuellement en cours – de la partie centrale de la coulée verte du sud parisien. Cet aménagement, de grande qualité, viendra marquer un « événement » urbain le long de la rue Houdan, qui devra à terme être aménagé en véritable boulevard urbain. Grâce à l'extension de l'hôtel de ville, puis à l'aménagement de plusieurs locaux destinés aux associations en centre ville, les espaces de la coulée verte ont ainsi pu être enfin libérés.

La mutation en « ville 30 », en mai 2007, de l'ensemble des voies communales, l'aménagement de cours urbaines, le maintien d'un maillage de sentiers piétonniers, concrétisent la volonté de la majorité municipale d'organiser des déplacements mieux partagés entre les automobilistes, les deux-roues et les piétons, de créer des liaisons cohérentes et sécurisées, de mieux desservir les équipements, de désenclaver les espaces publics. Plus de quarante plateaux surélevés et « coussins berlinois » ont été progressivement aménagés dans l'ensemble des quartiers. L'adoption en février 2007 d'un « plan vélo » est également le résultat de nombreuses années de travail. Ce plan est une étape importante dans cette politique active que mène la ville en matière de développement des circulations douces et de mixité d'usage des espaces publics. La Ville est prête aujourd'hui pour aller encore plus loin, avec tolérance et sans anathème contre l'un ou l'autre des modes de déplacement, dans la voie d'un espace public mieux partagé entre tous les usagers.

A raison d'une ou deux rues et d'une longueur moyenne de 1 km par an, l'équipe municipale a également tenu ses engagements concernant l'enfouissement des réseaux. Ces travaux d'enfouissement des lignes et de rénovation des éclairages publics, particulièrement onéreux dans les quartiers pavillonnaires, ont véritablement métamorphosés ces rues devenues plus esthétiques et - grâce à la libération des trottoirs – mieux sécurisées.

L'état de la voirie communale a fait l'objet d'une attention soutenue. Lors de la conception des projets, l'équipe municipale a toujours milité pour l'élargissement des trottoirs, et a travaillé en étroite concertation avec l'ensemble des riverains et les associations de quartiers. Plus d'une centaine de rencontres ont ainsi été organisées pendant ces sept années. Ces échanges ont toujours permis d'améliorer le projet et de le rendre plus conforme aux souhaits des habitants. Nous sommes particulièrement satisfaits des aménagements effectués rue de Penthievre, rue Gaston-Lévy, rue des Filmins, rue Lakanal, rue Jean-Mascre, rue Léon-Blum, boulevard Desgranges, rue de la Flèche, etc ... qui constituent des réalisations souvent jugées comme exemplaires.

Les préoccupations d'**« esthétique urbaine »** ont également fait apparaître de nouvelles exigences. Convaincue que l'espace public appartient à tous et que la qualité de son aménagement et de son entretien contribue de façon déterminante à la qualité de la vie quotidienne, l'équipe municipale a mis en œuvre une politique stricte en la matière. Ainsi, le mobilier urbain a été harmonisé (sur le plan des modèles et des couleurs) grâce à l'adoption d'une gamme particulière, gris et bordeaux, et remis en état dans pratiquement toute la Ville. Une nouvelle signalétique urbaine a été installée. Ces actions ont conféré à la Ville une meilleure lisibilité et une identité visuelle bien particulière. Cette démarche d'amélioration de l'esthétique urbaine s'est poursuivie

avec le renouvellement en 2007 de tous les panneaux d'entrées de ville et la pose de nouveaux mâts pour kakémonos. Combinées au renouvellement et à l'extension de la politique de fleurissement et d'espaces verts (comme la réalisation du jardin des Imbergères), ainsi qu'à une grande rigueur dans la propreté et le remplacement des matériels et mobiliers abîmés, ces réalisations valent à la Ville une distinction de « deux fleurs », alors qu'elle n'en possédait aucune il y a sept ans.

Engagée après les réflexions issues des Assises du centre ville tenues en 2001, la réflexion sur **l'amélioration du stationnement** a été particulièrement active. En 2004, pour répondre à la demande des riverains, a été instauré un système tarifaire privilégié réservé aux Scéens résidant dans les zones de stationnement payant ainsi que sur les voies piétonnes. Totalement consciente de l'importance de la politique de stationnement pour le dynamisme de l'activité commerciale et culturelle, la majorité a conçu une démarche ambitieuse et rigoureuse qui tente de répondre aux attentes diverses : riverains, commerçants, visiteurs... Grâce à de nombreuses réunions de concertation, nous avons amélioré la gestion du stationnement, notamment en centre-ville, par l'aménagement de plus de 100 places nouvelles (avenue de Camberwell, avenue Roosevelt notamment) et la mise en espace contrôlé des parking De Gaulle et Penthièvre, ce qui a considérablement accru la rotation des véhicules. Enfin, les places réservées aux personnes à mobilité réduite ont augmenté : 38 places aujourd'hui contre 17 places en 2003. En outre, en réponse aux besoins des « professionnels » (artisans, livraisons, commerçants, professions médicales) en terme de stationnement (livraisons, visites...), ont été créés une trentaine d'emplacements réservés.

La **mise en valeur de notre patrimoine** s'est notamment traduite par des opérations unanimement reconnues comme exemplaires, dont la réhabilitation de la halle du marché du centre. Entièrement réhabilitée par la ville de Sceaux entre mars et novembre 2003 à l'identique du bâtiment de l'époque Baltard, la halle qui abrite le marché couvert de Sceaux a bénéficié d'une mise aux normes actuelles de sécurité et d'hygiène. L'aménagement de ses abords s'est inscrit dans une démarche d'esthétique urbaine qui a contribué, parallèlement, à la mise en valeur de la place de l'église, un élément essentiel du coeur de ville.

En 1997, la ville rachetait les murs du cinéma Trianon et lançait le projet d'une nouvelle salle, soutenue par ses partenaires institutionnels. Le chantier, commencé en 2002, a été mené avec brio par l'architecte Frédéric Namur et s'est achevé en mars 2003 sans dépassement du budget initial voté. Le nouveau Trianon s'est voulu conforme à l'ancien. Il a hérité de tous ses atouts tout en étant résolument de son temps. En dix ans, le nombre d'entrées au cinéma Trianon a été multiplié par trois, tout en maintenant le même esprit d'un cinéma de quartier, à la fois convivial et ambitionnant de faire découvrir au spectateur, au détour d'un film, de nouvelles démarches culturelles.

A l'occasion des journées du patrimoine 2006, la ville de Sceaux a posé la première série des « **Pierres de Sceaux** » qui révèlent, gravés sur des pierres de lave émaillée, des éléments remarquables du patrimoine ancien et contemporain de Sceaux. Cette réalisation s'inscrit dans la démarche globale d'esthétique urbaine qui repose sur une prise de conscience de l'importance qualitative de l'espace public.

Dans sa démarche réglementaire en matière d'urbanisme, la Ville a également veillé au respect, par chacun des demandeurs d'autorisations de construire, des règlements en vigueur et notamment du plan d'occupation des sols. Il s'agit là d'un travail lourd et important, qui nécessite une grande rigueur, tant les sollicitations sont grandes. Grâce à cette rigueur, non seulement **le paysage de Sceaux a été maintenu dans la qualité de sa diversité et de son éclectisme**, mais encore le nombre de contentieux dans ce domaine si sensible de l'urbanisme a été considérablement réduit. A l'heure actuelle, il ne subsiste qu'un seul dossier de ce type. Là encore, l'attitude parfois méfiante qui prévalait a laissé place à une volonté de part et d'autre de discussion et d'échange, pleinement représentative de ce « vivre ensemble » voulu par la majorité municipale.

À Sceaux, le **sport** tient une place importante dans les activités de temps libre de chacun. La ville est dotée d'équipements sportifs de grande qualité (piscine, gymnases, terrains de tennis, etc ..), dont l'attractivité s'étend parfois aux habitants des autres communes. La Ville apporte son soutien et valorise la dynamique associative grâce à une politique suivie de subventions, à la mise à disposition d'équipements adaptés et à la concertation permanente au sein du comité consultatif

sportif qui se réunit régulièrement. Une étude pour la réhabilitation nécessaire et à venir de ces installations a été engagée. Afin d'optimiser et de valoriser au mieux ses ressources, la Ville a, dès 2003, créé le service des Sports. Ce sont près de 5 000 pratiquants qui utilisent ces installations.

De même, les **équipements culturels** (la bibliothèque municipale, le théâtre des Gémeaux, la MJC, le CSCB,, ...) ont poursuivi et développé leurs actions, soutenus par la Ville et en étroite partenariat avec elle. L'une des caractéristiques de Sceaux reste cette capacité de tous ses acteurs, quel que soit leur statut, à travailler ensemble pour le bien commun, en évitant tout conflit, grâce au rôle de fédérateur qu'a su organiser la Ville. Tout ceci n'est possible que grâce à la qualité d'écoute et de tolérance des femmes et des hommes concernés. C'est une grande chance pour notre ville de connaître une telle unité, c'est aussi une grande économie de moyens.

La Ville a voulu donner à la vie associative intense, foisonnante, les moyens de s'exprimer pleinement, pour le plus grand plaisir des Scéens. Outre les rendez-vous festifs réguliers qui s'égrènent tout au long de l'année (pas moins d'une quinzaine d'événements ponctuent ainsi l'année), outre la programmation culturelle riche et éclectique qui caractérise Sceaux, les associations culturelles, patriotiques, caritatives ont été toutes réinstallées dans des conditions conformes avec leur niveau d'activité. Les multiples travaux, souvent invisibles, ainsi réalisés, ont permis d'aboutir à un véritable « campus associatif » en plein centre ville, avec notamment la réalisation des Garages rue des Imbergères, l'aménagement du sous-sol et du rez-de-chaussée de l'immeuble de l'école du Centre, la réhabilitation de l'aile Florian, etc ...

Dès 2003, avec notamment le lancement du projet de l'hôtel de ville -couronné de plusieurs distinctions notamment pour sa prise en compte de la gestion des eaux pluviales -, **Sceaux s'est clairement engagée dans la démarche de développement durable**, ouvrant la voie de nombreuses communes. La mise en place d'un conseil local de développement durable a permis le développement d'initiatives citoyennes, notamment en direction des enfants. En 2006, la contribution de la Ville à l'élaboration du schéma directeur de la région Île-de-France était résolument placée sous l'angle de la contrainte énergétique. Nous avons ainsi placé notre Ville en position de faire désormais du développement durable non pas un dossier parmi d'autres, mais la « colonne vertébrale » de l'ensemble des décisions municipales.

Enfin, Sceaux a été présente, et parfois leader, dans les réflexions qui concernent plus largement le territoire du sud francilien et de l'agglomération parisienne ou encore l'avenir de la région à travers le débat sur le SDRIF. **Sceaux, ville ouverte sur les autres, ville actrice de son territoire** : cette volonté de ne pas subir la loi des autres, d'être nous-mêmes, fiers de notre histoire et attentifs, sans arrogance, à notre avenir, c'est la marque de fabrique de notre ville, à l'image de ses habitants.

C'est pour tout cela que nous aimons Sceaux, qui, plus que jamais, s'installe avec force et sérénité « à la croisée des talents ».



2001 – 2007 :
Les principales opérations d'investissement (en millions d'euros)

Opérations (2001-2007)	Brut TTC	Charge nette
Grandes opérations de bâtiments	34,6	23,0
Extension et réhabilitation de l'hôtel de ville	17,8	12,8
Reconstruction du cinéma Trianon	3,2	1,9
Réhabilitation de la halle du marché et abords	3,4	2,2
Réhabilitation de l'école élémentaire des Blagis	3,0	1,9
Extension du groupe scolaire des Clos-Saint-Marcel	0,8	0,4
Construction de la crèche des Blagis	4,5	2,7
Aménagement des locaux associatifs « Les Garages »	1,9	1,3
Entretien du patrimoine bâti	11,9	9,2
Installations scolaires	2,1	1,7
Installations sportives	1,7	1,1
Installations culturelles	0,7	0,6
Installations sociales et petite enfance	0,6	0,5
Autres bâtiments et patrimoine	2,5	1,6
Véhicules municipaux	0,6	0,5
Matériels et mobiliers	1,4	1,2
Informatique et télécommunications	1,6	1,4
Accessibilité des bâtiments municipaux	0,7	0,6
Espace public, voirie, environnement	20,6	15,8
Restructurations de voirie et éclairage public	10,5	8,3
Aménagement de circulations douces	2,4	1,8
Enfouissement des réseaux	3,1	1,8
Sécurité aux abords des écoles	1,0	0,8
Signalétique urbaine, signalisation	1,2	1,1
Parkings	0,9	0,8
Espaces verts	1,5	1,2
Etudes	0,7	0,6
TOTAL	67,8	48,6